

Comment participer à la réussite de ce projet ?

En s'engageant financièrement :

Objectif 15.000 € en juin 2016

Soit 20 % du projet total (80 % en autofinancement)

Je soussigné(e)

résidant à

participe au financement de la construction d'une grange associative par l'association ECHEL.

À raison de (entourez la solution choisie) :

- un versement de 300€, 600€ ou plus
- 50€ / mois pendant 6 mois
- 25€ / mois pendant 12 mois

par chèque à l'ordre de l'Association ECHEL

par virement bancaire auprès de La Nef (Crédit Coopératif)

À, le

Signature

Avantage fiscal : réduction d'impôts sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable